



TWISUZUME

Organe d'expression de l'ONG " C P D "

N°6
Mars 2005

Trimestriel d'information et de sensibilisation sur la **Paix** et la **Sécurité**

B.P. 3562 – Tél. : 0257 905384
BUJUMBURA-BURUNDI

E-mail : pionniersfr@yahoo.fr
Siteweb : www.grip.org/rafal/membres/cpd

Directeur de Publication : Jacques NTIBARIKURE

Editorial

**LA TERREUR DES ARMES ILLICITES
PHAGOCYTE LA FORCE DE LA LOI AU
BURUNDI.**

Depuis une période de plus de dix ans, la société burundaise vit des querelles interminables qui ont emporté beaucoup de vies humaines. Les crépitements d'armes de grands et petits calibres et des explosifs ont fini par traumatiser d'innombrables esprits des burundais.

Suite à la P.2

**TANT QUE LA POPULATION N'EST PAS
DESARMEE, PAS D'ESPOIR DE
STABILITE AU BURUNDI.**

Depuis la signature de l'Accord global de cessez-le-feu en 2003, la population burundaise a soufflé un ouf de soulagement. Une grande étendue du territoire a recouvré la paix, sauf la partie Ouest du pays, spécialement les provinces de Bujumbura, Bubanza et Cibitoke où le FNL-PALIPEHUTU de Rwasa Agathon continue les attaques.

Suite à la page 3

**LA OÙ LES ARMES FONT RAGE LA
FAMINE SUIV**

Le Burundi vient de passer plus d'une décennie en guerre. Pays majoritairement agricole, le Burundi a connu une baisse de production agricole. Les populations cultivatrices ont été meurtries. Les mouvements massifs de réfugiés et de déplacés ont fait que l'agriculture et l'élevage au Burundi soient bafoués. Le bétail pillé, plus de fumier.

(Suite en P. 4)

Histoire secrète des armes légères

**AU BURUNDI, FAUT-IL DESARMER LA
POPULATION A LA MOZAMBICAINE ?**

Vous aimez l'histoire ? Voici l'histoire de l'arme dite « KALACHNI-KOV, de l'UZI, du G3, de la R4 life. La Kalachnikov est née en 1947 dans l'ex-Union Soviétique. Elle fut baptisée du nom de son inventeur, le Dr KALACHNIKOV.

Suite à la page 4

**Le désarmement Mozambicain servirait-il de
modèle au Burundi?**

Le rachat des armes détenues illégalement par la population s'est passé comme suit au Mozambique : Au début, les premiers qui remettaient leurs armes volontai-rement touchaient la coquette somme de 150\$ US par kalachnikov, durant une période de deux mois. Passé ce délai, est venue ensuite la deuxième vague de volontaires qui touchaient 50\$ US en échange de cette arme à feu et cela durait encore deux mois. Ceux qui remettaient dans la troisième vague ne touchaient rien mais ne subissaient aucune sanction pour la même période bimensuelle.

Suite à la page 5

Référendum constitutionnel

**QUAND LES TERGIVERSATIONS
POLITIQUES FONT PEUR AU PEUPLE**

La population burundaise, à la veille du scrutin référendaire du 28 février 2005, était séquestrée par les hommes politiques. Les uns prêchaient le vote « Non » à la Constitution, d'autres soutenaient le vote « Oui ».

Suite à la page 6

La terreur des armes illicites phagocyte la force de la loi au Burundi.

(suite de la P.1)

Depuis une période de plus de dix ans la société burundaise vit des querelles interminables qui ont emporté beaucoup de vies humaines. Les crépitements d'armes de grands et petits calibres et des explosifs ont fini par traumatiser d'innombrables esprits des burundais.

La pérennité des conflits armés a poussé certaines gens à s'appuyer sur l'usage abusif des armes pour soit revendiquer leurs droits, soit se faire justice, décharger leur colère ou tout simplement pour mener une vie de nuisance en vue d'assouvir leurs propres intérêts.

La prolifération et le trafic des armes légères et de petit calibre a fait que l'usage du pistolet, du kalachnikov et de la grenade, devienne une pratique très courante au Burundi. En effet, par moindre accrochage avec quelqu'un qui en héberge un, il y a menace de mort au lieu de faire recours à la justice ! Plus grave encore, celui qui s'active à mettre en application la loi en toute son esprit, reçoit des appels anonymes qui le menacent de mort ! nous en voulons pour preuves : Il suffit de nous référer à l'attentat sanglant dont a été victime le Directeur des Douanes en octobre 2004 au Restaurant CALVADOS en face du célèbre restaurant «CHEZ ANDRE», sis au Quartier Rohero I. C'était vers 11 heures de la journée quand la victime allait prendre son petit déjeuner. Deux hommes en uniformes ont alors ouvert le feu sur son véhicule à son arrivée, aux coups de deux pistolets. Son chauffeur est mort sur le champ, tandis que lui-même a reçu quelques impacts au niveau de la poitrine. Dieu merci, il est encore en vie.

Remarquez que ce coup a eu lieu à la suite d'intenses conflits opposant le service des Douanes aux petits commerçants de Bujumbura, Conflits dus à l'application rigoureuse de la loi sur les importations.

Pour de plus amples illustrations, ce cas précis d'un chef de secteur Ramba, commune et zone

de Kabezi qui a été très récemment tué par les rebelles du FNL (*Front National de Libération*) pour avoir tranché, en défaveur de leur militant, un litige de vol de farine de manioc. Avec l'arme, l'homme ne voit plus l'intérêt de laisser les autres libres de vivre.

La situation étant telle qu'elle est, les dirigeants ne vont-ils pas craindre de brandir la force de la loi face aux canons clandestins qui attendent faciliter la revanche ou la nuisance ? Ces canons ne sont-ils pas un handicap pour ceux qui se fient à la loi, si après la prononciation du verdict, le coupable ne gêne pas de manipuler sa grenade pour éliminer celui qui obtient gain de cause ?

Pire, même le corps judiciaire risque d'être exposé à ce vice ; car celui qui instruit les dossiers n'est pas épargné de la menace extérieure des malfaiteurs armés. Le fait de voir par exemple le Procureur Général de la République et les autres autorités judiciaires escortés par une équipe des militaires ou même par une section de 12 soldats, est un élément indicateur de la peur d'être attaqué !

D'une façon générale, la prolifération et le trafic illicites des armes légères risquent de causer un impact majeur sur l'applicabilité de la loi et peur de gens ne vont plus oser faire recours à la justice, de peur de succomber ; les agents du corps judiciaire étant eux-mêmes visés par ce genre de « terrorisme ». Somme toute, le Gouvernement ne doit pas fléchir devant ces actes de barbarie qui veulent faire régner la loi de la jungle.

Il est impérieux que des mesures qui s'imposent soient prises en vue d'éviter que le pouvoir ne soit paralysé par les armes illicites. Car, personne qui déteint l'arme illégalement ne doit être au-dessus de la loi. *Dura lex Sed lex*, disent les latins. La loi est dure mais c'est la loi.

Jacques NTIBARIKURE

Si la population n'est pas désarmée, y a-t-il espoir de stabilité au Burundi?

(Suite de la P.1)

Depuis la signature de l'Accord global de cessez-le-feu en 2003, la population burundaise a soufflé un ouf de soulagement. Une grande étendue du territoire a recouvré la paix sauf la partie Ouest du pays spécialement les provinces de Bujumbura, Bubanza et Cibitoke où le FNL-PALIPEHUTU de Rwaswa Agathon continue les attaques.

Dans cette partie du pays, les armes font la loi. La population est sérieusement meurtrie, ruinée. Les pièges des mines antipersonnelles sont éparpillés en vrac et en désordre notamment à Tenga, commune Mutimbuzi partie Nord de la Capitale et sur les rives des rivières qui traversent la capitale ; probablement aussi dans la réserve naturelle de la Rukoko.

Ces armes qui explosent et qui emportent des vies humaines à tout moment, laissent supposer que le Burundi est devenu un arsenal d'armes légères.

Il est vrai que le reste du pays connaît un peu d'accalmie ; mais l'on ne cesse pas d'entendre des vols à mains armées ça et là et des violences de toutes sortes partout dans le pays surtout commis par des personnes armées. Ce qui est encore malheureux est que les criminels capturés en flagrant délit ne subissent pas de jugements, ni de sanctions dissuasives.

Rien jusqu'aujourd'hui prouve que le gouvernement est en train de préparer le désarmement de la population et le renforcement de la surveillance des frontières de façon à juguler le trafic illicite des armes légères et de petit calibre dans ce pays. Même la

gestion des stocks d'armement gouvernementaux ne manque pas de critiques dans la mesure où il y a des soldats mal intentionnés qui ont détourné des munitions voir des fusils, des explosifs (grenades) qui ne cessent pas de causer des dégâts humains tant à la campagne que dans les quartiers de la ville de Bujumbura. Et ce, jours et nuits !

Plus d'un se posent alors cette question :

« Qu'est-ce qui est en train d'être fait de plus concret pour récupérer les armes qui circulent dans tout le pays ? Comment se fait-il que les hommes en armes travaillant pour un État ou pour un mouvement politique signataire d'un cessez-le-feu circulent comme ils veulent, partout où ils veulent, causent des torts aux paisibles civils sous les cris de désolation de ces derniers sans subir des mesures de casernement ? N'oublions pas que la petite trêve signée entre le gouvernement et le FNL-PALIPEHUTU d'Agathon RWASA a été écourtée parce que le préalable de casernement des militaires posé par le FNL-PALIPEHUTU a été violé alors qu'il faisait partie des conditions d'observation de la trêve.

A Monsieur le gouvernement de se pencher sur la question ; sinon nous craignons au il y ait un impact négatif au processus de paix. Les démobilisés ne trouvent pas de bon refuge dans la mesure où il y en a qui sont morts assassinés, d'autres obligés à vivre en cachette. Le processus électoral ne connaîtra pas la satisfaction des partis sans combattants limités sur terrain au moment où d'autres qui en disposent usent de terrorisme pour détourner bon gré malgré vers eux la confiance du pauvre paysan. Ainsi, pour que le processus de paix ne de tombe pas en rechute, Il faut

encore un effort pour que toutes les élections prévues se passent

dans la liberté, la transparence et la démocratie. Ceci ne sera possible que lorsque tous les partis politiques agréés au Burundi trouvent la possibilité d'accès sur terrain au même Pied d'égalité.

Faustin MATESO

Là où les armes font rage la famine suit

(Suite de la P.1)

Le Burundi vient de passer plus d'une décennie en guerre. Pays majoritairement agricole, le Burundi a connu une baisse de production agricole. Les populations cultivatrices ont été meurtries. Des mouvements massifs de réfugiés et de déplacés ont fait que l'agri-culture et l'élevage au Burundi soient bafoués. Le bétail pillé, plus de fumier !

Le courageux qui est parvenu à sortir la houe n'a pas récolté. L'homme en arme s'est approprié de toutes les récoltes dont il n'est pas propriétaire. Ce qui a découragé l'agriculteur argumentant que « *Uwabirimye atariwe yabiriye* » ce qui veut dire « le cultivateur n'a pas été le bénéficiaire de sa récolte ».

L'arme a régné en déstabilisant le principal secteur économique du pays. Et voilà que les anciens greniers du Burundi sont devenus les premières victimes de la disette.

Le Nord du pays renommé pour son haricot Kirundo, le sorgho, la patate douce..., est devenu un véritable désert. Les forêts naturelles ont été dévastées à Kirundo; d'où les perturbations climatiques en sont les conséquences.

Non seulement la guerre a frappé les forêts et les champs, mais également le volet de la recherche en agriculture et en élevage qui a été presque ignoré. L'IRAZ et les autres laboratoires de recherche ne se sont pas montrés capables de fournir des semences sélectionnées: le colocase a disparu presque sur tout le sol Burundais, le manioc est attaqué actuellement par la mosaïque (dite en Kirundi « *agahongo* ») Or, presque toute la population burundaise vit de la farine de manioc pour la patte.

Les moniteurs agricoles, longtemps encadreurs agricoles de la population, ne sont plus visibles sur terrain. Les agriculteurs tels qu'ignorants restent déboussolés, désespérés. Ils ne savent plus quoi faire.

Que le gouvernement vole de toutes ses ailes pour lever ce défi agricole, environnemental et naturel qui tend à ravager la population. Loin de là, que le port et l'usage d'arme à feu pour revendiquer soient bannis à jamais. En effet, même l'idiot sait que le pays est en train d'endurer les conséquences de la guerre armée qui vient de durer plus d'une décennie.

Histoire secrète des armes légères au BURUNDI

(Suite de la P.1)

Vous aimez l'histoire ? Voici l'histoire de l'arme dite « KALACHNIKOV », de l'UZI, du G3, de la R4 life La Kalachnikov est née en 1947 dans l'ex-Union Soviétique Elle fut baptisée du nom de son inventeur, le Dr KALACHNIKOV.

Depuis, elle a évolué avec le temps. De nouvelles versions vinrent s'ajouter à l'originale. On est passé de l'AK47 à l'AKM selon sa portée de tir. A l'origine, la Kalachnikov était destinée à l'armée du bloc de l'Est. Très vite elle fut étendue au monde entier, surtout aux pays du tiers monde car l'AK47 a des particularités bien à elle.

En effet, l'AK47 est le fusil d'assaut le moins cher du monde. On peut la trouver sur le marché des armes à 250\$ l'unité contre 1000\$ pour un M16. De plus, ce fusil est assez archaïque. Il ne comporte que neuf pièces qu'on assemble facilement et ne nécessite pas beaucoup de travaux d'entretien.

Enfin, elle a la réputation de ne pas s'enrayer. C'est l'arme idéale pour les armées à faible budget comme le Burundi. Elle équipe ainsi les armées en Afrique Noire et la grande majorité des pays du Sud. Bref, du tiers monde.

Sa popularité est telle que sa production s'est répandue dans le monde entier. Elle est produite aussi bien en Russie qu'en Pologne, en Chine, en Afghanistan. Elle est appréciée aussi bien par les armées que par les mouvements rebelles, les groupes mafieux de l'Amérique du Nord. Dernièrement la douane italienne a saisi un container avec 6000 AK47, en provenance de Roumanie destinée au port de New York.

On estime que c'est le fusil d'assaut le plus répandu au monde avec 100 millions AK47 en circulation tant licite qu'illicite et 2 millions produits par an. Avec une telle notoriété, l'AK47 ne peut faire que l'objet d'un grand succès commercial mais aussi de plusieurs attentats et autres abus des droits humains.

On va parler du « War Business » ou le business de la guerre « FEVAM Industries » est une entreprise française spécialisée dans la vente du matériel militaire. Elle exporte aussi bien du matériel français qu'étranger, notamment des pays de l'Est.

Officiellement, une firme Française ne peut pas vendre à un pays en guerre civile où les droits humains sont bafoués mais il y a un système pour contourner cette loi. A l'heure actuelle, il y a un important stock dans les pays de l'ex-bloc communiste.

C'est ainsi que « FEVAM industries » a racheté une partie de ces stocks d'armes pour les revendre à des pays africains en guerre civile. C'est par un système ingénieux que cette firme a réussi à vendre des armes à tous les belligérants de ce qu'on a appelé « la première guerre mondiale africaine » en RDCongo en 1998 qui a vu la participation d'environ six nations africaines.

En effet, « FEVAM industries » a réussi à vendre à tous les protagonistes en conflit en RDCongo. Ainsi, le Président Kabila a reconnu avoir distribué des armes de « FEVAM industries » aux ex – FAR, Interahamwe et aux FNL du Burundi.

Cette livraison impressionnante d'armes dans la Sous-Région hypothèque l'avenir de toute la Région, surtout au Burundi où à la RDCongo où FEVAM les déverse. « *Les marchands de la mort profitent des guerres ethniques pour vendre leurs produits et faire du business juteux* »

Les Africains en général, les Burundais en particulier, doivent comprendre que le désarmement, la démobilisation sont des préalables incontournables et indispensables à toute échéance électorale. La population pour son propre intérêt doit contribuer à la bonne marche des activités de désarmement pacifique des civiles.

Le gouvernement devrait définir une politique nationale de désarmement pacifique des civiles qui détiennent illégalement les armes. La société civile doit continuer à faire pression sur les décideurs politiques pour élaborer et appliquer une politique qui régit le port d'arme au Burundi.

Comme le souligne l'histoire secrète de désarmement, le gouvernement burundais pourrait faire comme au Libéria et en Sierra Leone où grâce à l'appui des bailleurs de fonds, il a été procédé au rachat des armes à la population. Mais pour ne pas sombrer dans le circuit d'approvisionnement et de rachat, il faut des délais de remise au – dé là desquels il y aura application des sanctions sévères aux récalcitrants qui n'auront pas remis les armes détenues. L'expérience est déjà vécue dans les pays susmentionnés et au Mozambique.

Lu et commenté pour vous par Faustin Mateso in l'Hebdomadaire burundais «Umuntu Lumière» N° 14 du 18 novembre 2004

Au Burundi, faut-il désarmer la population à la Mozambicaine ?

Le désarmement Mozambicain servirait-il de modèle au Burundi ? (Suite de la P 1)

Le rachat des armes détenues illégalement par la population s'est passé comme suit au Mozambique :

Au début, les premiers qui remettaient leurs armes volontairement touchaient la coquette somme de 150\$ US par kalachnikov durant une période de deux mois. Passé ce délai, est venue ensuite la deuxième vague de volontaires qui touchaient 50\$ US en échange de cette arme à feu et cela durait encore deux mois. Ceux qui remettaient dans la troisième vague ne touchaient rien mais ne subissaient aucune sanction pour la même période bimensuelle. Enfin, est intervenu le désarmement forcé et les sanctions sont devenues de plus en plus sévères au fur et à mesure que le temps passait.

Au Burundi, faut-il adopter cette méthode Mozambicaine ? Faut-il admettre les porteurs illégaux d'armes à feu ? Au gouvernement de s'engager pour le désarmement pacifique de la population.

Faustin et Jacques

Quand les tergiversations politiques font peur au peuple.

(Suite de la P. 1)

La population a affiché une grande maturité en ne faisant qu'écouter tout venant mais en sachant exercer son droit de vote, peu importe l'influence de la classe politique qui a émis beaucoup de déclarations divergentes et qui a escaladé ponts et chaussées, vallées et montagnes pour prêcher les uns en faveur du oui et les autres en faveur du non.

D'habitude la population burundaise n'avait jamais connu des divagations politiques telles que vécues cette année. Mettant ce noir sur ce blanc, il était impossible de dévoiler ce qui arriverait comme résultats du scrutin. S'exprimant en tant que citoyen épris de l'idéal de paix et de réconciliation nationale,

l'introspection de tout un chacun « UKWISUZUMA » conduirait ce chacun même à respecter le verdict du scrutin. Laisser de côté les intérêts personnels en faveur de ceux de la Nation toute entière signifie l'enracinement de la démocratie. Ainsi la revendication pacifique doit prendre le devant par rapport à celle musclée. La compréhension mutuelle de toutes les couches sociales burundaises s'avère une priorité dans le but de consolider le dialogue et bâtir la démocratie sur des principes très consensuels, inclusifs dans la vérité et la transparence.

La Ligue Burundaise des droits de l'homme ITEKA est aussi engagée dans Lutte contre la prolifération des ALPC

Tout comme d'autres Associations qui militent en faveur des droits de l'homme, la Ligue Burundaise des droits de l'homme ITEKA a comme mission principale la promotion et la défense des droits de la personne humaine ainsi que la prévention de leur violation.

Dans ses réalisations telles que présentées le 22 novembre 2004 à l'Hôtel NOVOTEL, à Bujumbura, la Ligue ITEKA n'a pas omis un programme de plaidoyer pour la lutte contre la prolifération des armes légères.

La raison de ce programme est que la prolifération des armes légères et de petit calibre constitue le grand pilier des violations des droits de la personne humaine régulièrement constatées au Burundi. Ces violations se remarquent notamment à travers le banditisme, les crimes odieux, les règlements de comptes, les violences de toute sorte.

Au sein de la Ligue ITEKA le programme de la lutte contre la prolifération des ALPC envisage aussi la sensibilisation de la population sur le danger de la prolifération des armes légères au Burundi en montrant que ces dernières constituent une menace pour la paix, la sécurité et le développement; la dénonciation des auteurs des crimes et délits découlant de l'utilisation des ALPC ;

l'échange d'information entre les associations nationales, sous-régionales et d'autres réseaux internationaux qui oeuvrent dans le domaine des ALPC.

Ce programme comporte aussi les associations de lobbying auprès du gouvernement et des mouvements armés pour la réduction des ALPC en les incitant à privilégier les négociations ; la Ligue ITEKA compte mener des enquêtes sur la prolifération des ALPC et des études sur les possibilités de réduction des ALPC.

Enfin, le programme vise établir une banque de données sur les méfaits des ALPC. Ainsi, la Ligue Burundaise des droits de l'homme ITEKA va contribuer aux programmes de collecte, de remise volontaire et de destruction des ALPC.

Pour la mise en application de son programme en matière de la lutte contre la prolifération des ALPC, la Ligue a déjà animé des séminaires et ateliers de sensibilisation de ses membres sur les méfaits résultant des ALPC.

Elle mène des observations quotidiennes des violations des droits de l'homme commises sur appui des ALPC. La Ligue pro,et de contribuer à l'action des organisations locales engagées dans la mise en place du réseau national de lutte contre la prolifération des ALPC.

Dans l'avenir, la Ligue envisage la traduction en Kirundi, langue nationale, et la vulgarisation de la déclaration de Nairobi et le programme d'action coordonné. Elle prévoit mener une enquête au niveau de la Région des Grands Lacs sur les circuits des ALPC.

La Colonie des Pionniers de Développement CPD apprécie et encourage les initiatives de cette Organisation et invite toutes les autres organisations burundaises et associations engagées dans la lutte pour la paix et la sécurité sociale à se joindre aux autres car, unis, nous vaincrons le combat de contrôler les armes illicites. Nous le repentons, cette lutte est un engagement personnel, collectif et international.

La Rédaction.